

## **ROLE DU C.D.I.-BWAMANDA DANS LE CADRE DE LA "SECURITE ALIMENTAIRE" ET DE "L'AIDE ALIMENTAIRE" AU ZAIRE**

*Dès le début, le C.D.I.-Bwamanda a toujours prêté beaucoup d'attention à la promotion des cultures vivrières, surtout la culture du maïs, aliment de base des Ngbakas, la population de Bwamanda et environs. Augmentation de la production, organisation de la commercialisation, transport et distribution... sont des activités de base développées par le C.D.I.-Bwamanda au courant des années écoulées.*

*Actuellement, on tente de maintenir les structures établies et de garantir ainsi l'approvisionnement alimentaire.*

*Le problème de l'aide alimentaire a été abordé d'une façon assez particulière, propre au C.D.I.-Bwamanda.*

*Système classique de l'aide alimentaire:*

- \* Des surplus de l'Occident sont mis à disposition et transportés vers les pays bénéficiaires.*
- \* Un partenaire local assure la réception et la distribution, souvent gratuite ou à frais réduits*

*Conséquence: le marché local est sérieusement perturbé.*

*Depuis 3 ans le C.D.I.-Bwamanda a opté pour un système assez particulier: **achats locaux et vente à des prix sociaux.***

- \* Le C.D.I.-Bwamanda achète, à l'intérieur du pays, la production agricole (maïs, soja, riz, arachides, manioc) aux prix normaux.*

*Conséquence: les agriculteurs ont un débouché sûr pour leurs produits, ainsi ils continuent à produire et disposent d'un revenu qui permet d'atténuer les effets de la crise.*

- \* Le C.D.I.-Bwamanda assure le transport de l'intérieur vers la capitale Kinshasa et le conditionnement.*
- \* L'organisation s'occupe aussi de la distribution des aliments aux nécessiteux (selon des critères bien précis).*
- \* Lors de la distribution, les "bénéficiaires" paient un prix social (donc pas de distribution gratuite).*

*Conséquence: les nécessiteux ne se sentent pas complètement dépendants de "dons", ils doivent aussi faire un effort; de plus, la réintégration dans le circuit économique normal par après sera moins brusque.*

- \* La différence entre le prix de revient des produits alimentaires et le prix social de vente est comblée par un subside d'aide alimentaire de la part des donateurs.*

***Conclusion:** en appliquant ce système, le marché local dans le pays bénéficiaire n'est pas perturbé par le dumping des surplus occidentaux; au contraire, la production est stimulée.*

*Pendant les 3 dernières années on a acheté et distribué environ 25.000 T de produits alimentaires selon ce système.*